

ASSOCIATION FEDESAP

Fédération Française de Services à la Personne et de Proximité

29 rue Saint Amand
75015 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ASSOCIATION FEDESAP

Fédération Française de Services à la Personne et de Proximité

29 rue Saint Amand
75015 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'Association FEDESAP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FEDESAP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que l'assemblée ne s'est pas tenue dans le délai de six mois prévu dans les statuts de votre association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

B

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 11 septembre 2023

Le commissaire aux comptes

B&A AUDIT

Nathalie BOLLET FLAMAND
Associée

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials 'NB' followed by a long, sweeping horizontal stroke.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Concessions, brevets, licences, marques...	54 586	54 586	
	Immobilisations incorporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	210 820	153 152	57 667
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>			
	Immobilisations financières (1)			
	Participations et Créances rattachées	10 000		10 000
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres	13 500		13 500
	Total I	288 905	207 738	81 167
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Créances (2)			
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	549 778		549 778
	Créances reçues par legs ou donations			
	Autres	1 562 437		1 562 437
	Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000
	Instruments de trésorerie			
	Disponibilités	2 286 010		2 286 010
	Charges constatées d'avance (2)	39 346		39 346
	Total II	4 487 570		4 487 570
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)			
	Primes de remboursement des emprunts (IV)			
	Ecarts de conversion actif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 776 476	207 738	4 568 738
				2 950 996

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	1 235 808	952 827
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	283 004	282 981
	Situation nette (sous total)	1 518 812	1 235 808
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	1 518 812	1 235 808
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
PROVISIONS	Fonds dédiés		
	Total II		
	Provisions pour risques		
DETTES (1)	Provisions pour charges		
	Total III		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
DETTES (1)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	82 289	102 580
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	889 495	559 310
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	125 887	115 485
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 810 025	509 640
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	142 231	428 173
	Total IV	3 049 926	1 715 187
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		4 568 738	2 950 996

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

2 907 695

1 287 015

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
Produits d'exploitation (1)		
Cotisations	790 448	698 802
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	38 700	28 400
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	975 759	980 260
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	205 989	298 504
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	411	2
Total I	2 011 307	2 005 968
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 018 506	952 302
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	47 117	48 613
Salaires et traitements	589 229	538 028
Charges sociales	254 076	233 023
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	53 593	32 766
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	24	2
Total II	1 962 545	1 804 734
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	48 762	201 234

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
Produits financiers		
De participation	236 992	80 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 091	454
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	238 083	80 454
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	745	909
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	745	909
2. Résultat financier (III-IV)	237 338	79 546
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	286 100	280 779
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	3 000	2 972
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	3 000	2 972
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	35	170
Sur opérations en capital	4 284	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	4 319	170
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	-1 319	2 802
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 777	600
Total des produits (I+III+V)	2 252 390	2 089 394
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 969 386	1 806 413
5. EXCEDENT OU DEFICIT	283 004	282 981

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 568 737.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 011 306.91 Euros et dégagant un excédent de 283 003.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les dirigeants ne sont pas rémunérés. L'association emploie un directeur, un directeur juridique et qualité, un secrétaire général, une responsable réseau, une conseillère technique Observatoire prospective et métiers, deux juristes, une assistante administrative et deux chargée de communication.

Une filiale a été créée en juillet 2019. Sa première clôture est intervenue le 31 décembre 2020. Des dividendes ont été distribués en 2022 par cette filiale à FEDESAP à hauteur de 236.992 €. Ces dividendes sont soumis à l'impôt sur les sociétés pour un montant de 1.777€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date d'arrêté des comptes par le bureau des états financiers 2022 de l'association, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Description de l'Association

Fondée en 2007 par des dirigeant(e)s d'entreprises, la Fédésap est la 1ère fédération d'entreprises de Services à la Personne et de Maintien à Domicile. La Fédésap fédère 3 000 structures qui accompagnent chaque année plus de 660 000 personnes ou familles grâce au professionnalisme de 110 000 salariés.

S'appuyant sur une expertise reconnue, la fédération est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics depuis plus de 10 ans. Elle accompagne sur les territoires la mise en œuvre des politiques familiales, du handicap et de l'autonomie dans une logique de co-construction avec les élus et les décideurs publics.

Affiliée à la CPME, collégiale et ouverte au dialogue social, la Fédésap ouvre avec les partenaires sociaux à la structuration du secteur du Domicile afin d'asseoir un modèle économique stable, favorable à la pérennité des acteurs et garant d'emplois de qualité, non délocalisables.

Elle veille à ce titre à la pleine information de ses adhérents, à la diffusion et à la promotion des bonnes pratiques professionnelles et à la valorisation de cette filière d'avenir.

- COTISATIONS

Les cotisations sont comptabilisées lors de la facturation de leur appel.

- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Dans le cadre du maillage du territoire par la FEDESAP, un certain nombre de délégués départementaux (DD) et régionaux (DR) ont été recrutés parmi le personnel des adhérents et les administrateurs.

La valorisation de l'action de ces délégués s'effectue selon le tarif horaire retenu par l'INSEE et selon la méthode suivante :

- 39 euros / heure (pour une durée de 8h / jour)
- bénévolat : 2 jours / mois par délégué.

En fonction du nombre de délégués de l'exercice 2022, les contributions volontaires ont été valorisées à 729 481€ et reprises en information au pied du compte de résultat. Elles ne sont intégrées ni dans les charges ni dans les produits du compte de résultat.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REFACTURATION FRAIS COMMUNS

L'association SAP COMPETENCES bénéficiant des moyens dont l'association FEDESAP à la charge, celle-ci a refacturé au titre de la période du 1er janvier au 31 décembre 2022 à SAP COMPETENCES un montant de 45 605€ correspondant à la mise à disposition de salariés.

La société SAP SERVICES bénéficiant des moyens dont l'association FEDESAP à la charge, celle-ci a refacturé au titre de la période du 1er janvier au 31 décembre 2022 à SAP SERVICES un montant de 134 173€ correspondant à des frais communs et selon une clé de répartition des charges de cette période, ainsi que la mise à disposition de salariés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 586		
Installations générales agencements aménagements divers	118 640		2 343
Matériel de transport	11 248		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	72 095		12 394
TOTAL	201 982		14 737
Autres participations	10 000		
Prêts, autres immobilisations financières	13 500		
TOTAL	23 500		
TOTAL GENERAL	280 068		14 737

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			54 586	54 586
Installations générales agencements aménagements divers			120 983	120 983
Matériel de transport		5 900	5 348	5 348
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		-0	84 489	84 489
TOTAL		5 900	210 820	210 820
Autres participations			10 000	10 000
Prêts, autres immobilisations financières			13 500	13 500
TOTAL			23 500	23 500
TOTAL GENERAL		5 900	288 905	288 905

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	54 586			54 586
Installations générales agencements aménagements divers	47 574	39 580		87 154
Matériel de transport	2 539	1 256	1 616	2 180
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 062	12 757		63 819
TOTAL	101 175	53 593	1 616	153 152
TOTAL GENERAL	155 761	53 593	1 616	207 738

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	39 580				
Matériel de transport	1 256				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 757				
TOTAL	53 593				
TOTAL GENERAL	53 593				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	952 827	282 981		-0	1 235 808
Excédent ou déficit de l'exercice	282 981	-282 981		283 003	283 004
Situation nette	1 235 808				1 518 812
TOTAL I	1 235 808			283 003	1 518 812

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 500		13 500
Autres créances clients	549 778	549 778	
Personnel et comptes rattachés	2 312	2 312	
Divers état et autres collectivités publiques	140 644	140 644	
Groupe et associés	307 290	307 290	
Débiteurs divers	1 112 191	1 112 191	
Charges constatées d'avance	39 346	39 346	
TOTAL	2 165 060	2 151 560	13 500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	82 289	20 986	61 303	
Fournisseurs et comptes rattachés	889 495	889 495		
Personnel et comptes rattachés	51 108	51 108		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 810	67 810		
Impôts sur les bénéfices	1 777	1 777		
Autres impôts taxes et assimilés	5 192	5 192		
Autres dettes	1 810 025	1 810 025		
Produits constatés d'avance	142 231	142 231		
TOTAL	3 049 926	2 988 623	61 303	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 526			

AUTRES CREANCES

Les autres créances s'élèvent à 1.562.437 €. Elles correspondent principalement :

- Compte courant réciproque avec la filiale "Sap Services" pour 307.290 € à la clôture
- Solde des conventions (AGEFIPH, AGFPN, ANACT, GEIQ) restant à recevoir pour 140.644 €
- Solde de la convention CNSA 2022 restant à recevoir pour 958.000€.

AUTRES DETTES

Les autres dettes s'élèvent à 1.810.025€. Elles correspondent au financement CNSA au titre de la convention 2018-2022 et restant à utiliser à la clôture auprès des adhérents.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
SITE INTERNET	7 056	33.33
SITE INTERNET	47 529	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	193 467
Autres créances	142 956
Total	336 423

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	193 467
PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	2 312
ETAT PRODUITS A RECEVOIR (SUBVENTIONS)	140 644
Total	336 423

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	295
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 558
Dettes fiscales et sociales	77 249
Total	152 102

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	74 558
PERS PROVISION CONGES PAYES	51 108
ORG PROVISION CHARGES SOCIALES S/ CONGES PAYES	26 141
INTERETS BANCAIRES A PAYER	295
Total	152 102

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 346
Total	39 346
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	142 231
Total	142 231

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
LOCATION IMMOBILIERE	16 000		
LOCATIONS MOBILIERES	9 021		
MAINTENANCES	960		
ASSURANCES	5 142		
MARKETING	8 223		
Total	39 346		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SUBVENTIONS NON CONSOMMEES	142 231		
Total	142 231		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
- SUBVENTION S/ LE FOND DE PARITARISME DEFINITIVEMENT ACQUISE	319 536
- SUBVENTION CONVENTION CADRE ACQUISE EN 2022 SELON LES DEPENSES ENGAGEES ET EN COURS D'ACCEPTATION PAR L'ORGANISME FINANCEUR "CNSA" POUR LA PERIODE 2022	219 600
- SUBVENTION ACQUISE EN 2022 SELON LES DEPENSES ET ACCEPTEES PAR L'ORGANISME FINANCEUR "AGFPN" POUR LA PERIODE 2022	28 311
- SUBVENTION ACQUISE EN 2020 AUPRES DE L'ORGANISME "AGEFIPH" POUR UNE DUREE DE 3 ANS A COMPTER DU 01/07/2020 POUR UN TOTAL DE 309.050 E ET ABONDE PAR L'OPCO-EP DE 319.000 E	209 350
- SUBVENTION ACQUISE EN 2022 AUPRES DE L'ORGANISME "ANACT" POUR UN TOTAL DE 36.375 E ET ABONDE PAR L'OPCO-EP DE 32.773 E	69 148
- SUBVENTION ACQUISE EN 2022 AUPRES DE "DRIEETS" POUR LA PERIODE 2022-2023	127 148
- SUBVENTIONS D'AIDES A L'EMPLOI	2 667
Total	978 427

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	5
Total	10

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Charges financières	Produits financiers
Total		238 083
Dont entreprises liées		236 992

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 13.140 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9.240 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 3.900 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
NANTISSEMENT COMPTE BANCAIRE GARANTIE PRET	50 000	50 000
Total (1)		50 000

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité légale de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		8 775	

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de fin de carrière sont les suivantes:

- Rotation du personnel : 1%
- Progression salariale : 1%
- Table de mortalité : TPRV 93
- Méthode de calcul : ANC 2021
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 3.75%
- Taux de charges sociales patronales : 42%
- Convention collective : Indemnité légale (décret n° 2017-1398 du 25 septembre 2017)

Liste des filiales et participations

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital dévolu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SAP SERVICES	10 000	160 378	100.00	10 000	10 000			1 816 499	455 116	236 992	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

Nature	Montant
TRSFT CHARGES - REFACTURATION SAP SERVICES	134 173
TRSFT CHARGES - REFACTURATION SAP COMPETENCES	45 605
TRSFT CHARGES - REFACTURATION FRAIS APNESAP	23 120
TRSFT CHARGES REFACTURATIONS DIVERSES	140
Total	203 038